F1 Manipulation extincteurs

Formation sécurité incendie — Intra-entreprise

Durée	Format	Public	Effectif max	Prérequis	Modalité
2 heures	Demi-journée	Tous salariés	10 personnes	Aucun	Intra-entreprise

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes classes de feux et les agents extincteurs adaptés
- Localiser les moyens de secours dans son établissement
- Choisir l'extincteur approprié selon le type de feu
- Mettre en œuvre un extincteur portatif (eau et/ou CO_2) de manière efficace et sécurisée
- Appliquer les règles de sécurité lors d'une intervention sur feu naissant

Déroulé pédagogique

Durée	Phase	Contenu	Méthode
15 min	Accueil	Présentation du formateur, tour de table, recueil des représentations, annonce des objectifs et du déroulé — QCM de positionnement individuel (même QCM repris en fin de formation)	Participatif, QCM de positionnement
30 min	Théorie	Triangle du feu, classes de feux (A/B/C/D/F), types d'extincteurs eau et CO_2, réglementation (Art. R.4227-29), conduite à tenir face à un feu naissant	Exposé illustré, questions/réponses
15 min	Visite locaux	Reconnaissance et localisation des moyens de secours (extincteurs, RIA, déclencheurs manuels, issues de secours)	Visite guidée in situ
45 min	Pratique	Manipulation individuelle extincteur eau et CO_2 — choix de l'agent extincteur, positionnement et technique d'attaque	Bac à flammes ou VR selon site
15 min	Évaluation	QCM de fin de formation (identique au QCM de positionnement) + grille d'observation de la démonstration pratique. Debriefing collectif, remise du mémento	QCM + observation formateur
2h00	TOTAL		

Moyens pédagogiques

- Support de présentation illustré
- Extincteurs eau pulvérisée et CO_2 ou extincteurs VR
- Bac à flammes pour manipulation extincteurs sur feux réels ou casque VR et réalité augmentée
- Grille d'évaluation individuelle
- Mémento incendie offert à chaque stagiaire

Option disponible

- Exercice d'évacuation réalisé sur site en prestation complémentaire, en sus (fiche F5) — non inclus dans la présente formation : déclenchement de l'alarme, évacuation de l'ensemble du personnel, compte-rendu annexé au registre de sécurité.

Profil formateur

Profil formateur

Formateur sapeur-pompier professionnel, justifiant d'une solide expérience en prévention des risques incendie et d'une pratique régulière de l'animation de formations sécurité en entreprise.

Suivi administratif

Modalités d'évaluation et suivi

QCM de positionnement de 10 questions en début et fin de formation pour mesurer l'évolution des connaissances et la bonne assimilation des acquis.

Évaluation formative continue par observation du formateur lors des exercices pratiques et mises en situation.

Certificat de réalisation.

Feuille d'émargement signée par chaque stagiaire et le formateur.

Questionnaire de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilité PSH

Informations sur l'accessibilité

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. PREVISUD s'attache à donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et de maintenir l'emploi.

Toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation signalé en amont fera l'objet d'une adaptation pédagogique concertée avec le référent handicap de PREVISUD : Antoine Yvorra — info@previsud.fr — 09 67 36 66 00, qui pourra si nécessaire se coordonner avec l'entreprise cliente.

La partie pratique peut être aménagée (observation, démonstration adaptée) afin que chaque participant puisse suivre la formation dans les meilleures conditions.

Modalités d’inscription et délais d’accès

Inscription et accès

L'inscription à cette formation s'effectue de manière simple et directe : les participants s'inscrivent auprès de leur responsable hiérarchique ou du coordinateur de formation de l'entreprise, qui transmet la demande à PREVISUD.

Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation est à signaler au moment de l'inscription, afin de mettre en place les aménagements nécessaires et garantir une accessibilité optimale.

Nous demandons aux commanditaires de la formation de communiquer à PREVISUD les risques spécifiques de l'entreprise afin de contextualiser la formation, et de transmettre aux participants nos coordonnées de contact, afin que ceux-ci puissent, s'ils le souhaitent, nous transmettre directement et en toute confidentialité toute information utile.

Délai d'accès : la formation peut être organisée sous 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de disponibilité des formateurs et du calendrier convenu avec le client.

Tarif : nous consulter. Demandez un devis à info@previsud.fr ou via le formulaire de contact sur notre site.

Pour une inscription à titre individuel (particulier), merci de nous contacter directement à info@previsud.fr ou au 09 67 36 66 00.

Références réglementaires : Art. R.4227-28 et R.4227-29 du Code du travail